

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

**L'an deux mil VINGT TROIS**

**Le 16 novembre 2023 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE

Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu

Sous la présidence de Monsieur René VALORGE

Date de la convocation : 9 novembre 2023

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GARDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles (arrivé à 19h25), M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Hélène, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves (arrivé à 19h10), Mme LEBLANC Florence (arrivé à 19h10), M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAYE Guillaume, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

36

Nombre de votants : 41

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme JOLY Michelle, Mme CALLSEN Marie-Christine.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme JOLY Michelle à M. LAMARQUE Michel, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme DUGELET Isabelle, (La Gresle).

**N°2023/N°165**

### **OBJET : TRANSFERT DE PROPRIETE ENTRE ANCIENNES ENTITES COMMUNAUTE DE COMMUNES ET CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE**

M. le Président indique qu'à l'occasion de la vérification des bâtiments et fonciers attenants listés sur la plateforme Gérer mes biens immobiliers par la communauté de communes il a été constaté que des biens manquaient ainsi que les parcelles attenantes (car encore en propriété à Canton de Belmont ou Pays de Charlieu les 2 anciennes communautés de communes avant la fusion au 1er janvier 2023) à savoir :

- un des ateliers partagés 138 impasse de Eperdelys à Belmont de la Loire
- notre bâtiment accueillant le service enfance jeunesse 64 rue du commerce à Belmont de la Loire
- local déchèterie 2001 route d'Arcinges à Belmont de la Loire (type bungalow et un espace couvert pour les déchets toxiques)
- local déchèterie route de Sorillard à Pouilly sous Charlieu
- unité de traitement des boues 15 lieu-dit la plaine à Pouilly sous Charlieu
- locaux du multi-accueil 9002 bd des capucins 42190 Charlieu
- actuel siège administratif 9 place de la bouverie à Charlieu 42 190
- bâtiment centre technique communautaire 9005 rue Henri Rouiller 42190 Charlieu

Sur ce dernier point un acte de transfert doit être pris pour finaliser la vente à l'euro à la ville de Charlieu comme vu lors de la dernière séance, ce transfert sera établi par acte authentique en la forme administrative.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- valide un principe général autorisant le Président à engager tous les actes de transferts à intervenir entre les 2 anciennes entités (Communauté de communes du canton de Belmont et

Communauté de Communes du Pays de Charlieu) au profit de Charlieu Belmont communauté soit par acte authentique en la forme administrative pour les bâtiments et terrains dont l'usage reste exclusivement destiné aux activités propres de la communauté de communes et par acte notarié lorsque les biens concernés sont susceptibles de faire l'objet d'une cession à une personne privée (personne morale ou particulier)

- Valide spécifiquement la rédaction d'un acte de transfert de la communauté de communes du Pays de Charlieu à Charlieu Belmont Communauté pour la parcelle cadastrée AP466 sur Charlieu

- Autorise Monsieur le Président à recevoir et à authentifier les actes administratifs de transfert, et à signer au nom de la Communauté de Communes toutes pièces nécessaires relatives à ces transferts,

- Autorise Madame DUGELET, 1ère Vice-présidente à signer les actes authentiques en la forme administrative en présence de Monsieur le Président, habilité ci-dessus à procéder à son authentification,

La Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de La Gresle  
Mme Isabelle DUGELET



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M. René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20231116-N2023-165-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/11/2023